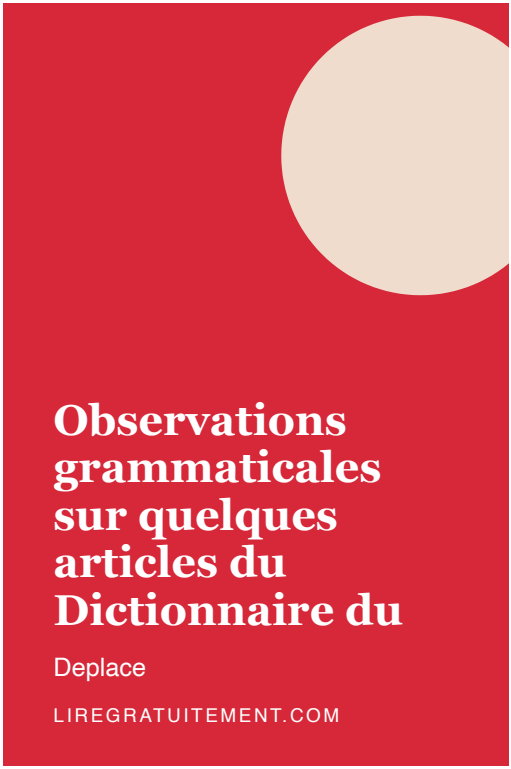


Observations grammaticales sur quelques articles du

Dictionnaire du mauvais langage

Deplace

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

III.

AIR. Doit-on dire cette femme a l'_air_ bon ou a l'_air_ bonne? Les sentimens sont partagés. Ceux qui soutiennent qu'il faut dire a l'_air bon_, disent que c'est le mot _air_ qui régit l'adjectif; car c'est l'air qui est bon..... M. Domergue nous apprend que M. de Laharpe (pris pour juge) décida qu'il falloit dire: cette soupe a l'_air_ bonne. Voici sans doute la raison sur laquelle il fondoit sa décision. Quand on dit: cette soupe a l'_air bonne_, il y a ellipse; c'est comme si l'on disoit cette soupe _paroît_ bonne; cette soupe, a l'air d'être bonne. _Les mots a l'air étant l'équivalent du verbe_ paroît, _il s'en suit que l'adjectif doit s'accorder avec le mot soupe qui est du féminin....._ Je crois que l'usage a décidé la question; par-tout on dit: cette soupe a l'air _bonne_..... Je ne condamne aucune des deux façons de parler.

Je doute fort que M. de Laharpe ait donné la décision qu'on lui attribue, et les raisons sur lesquelles M. Molard croit que cette décision a pu être fondée, ne me paroissent rien moins que solide. Je vais les examiner.

«Il y a ellipse, dit Dumarsais, quand on supprime dans le discours quelque mot qui seroit exprimé selon la construction pleine.»

Si _a l'air_ signifie _paroît_, où sont, je le demande, les mots supprimés dans cette phrase: Cette femme a l'air _bonne_? Où est l'ellipse? Il est aisé de voir que M. Molard s'est trompé sur ce premier point, et que ce ne sont pas les mots _avoir l'air_, mais

avoir l'air d'être, qui sont l'équivalent de paroître. En ce cas, à quoi bon employer l'ellipse dans une phrase où la construction naturelle est tout-à-la-fois plus régulière et plus claire?

En second lieu, si lorsque une locution peut être remplacée par une autre _équivalente_, on est obligé de se conformer à la construction qu'exige la locution substituée, quelles ne seront pas les conséquences d'un pareil principe? Il sera permis de dire: Cet homme a la mine _fier_, cet enfant a la mine _méchant_; et l'on justifiera ce langage barbare par des raisons telles que celles-ci: _Avoir la mine_ signifie _paroître_; ou bien par cette autre: il y a ellipse; _Avoir la mine méchant_, signifie _avoir la mine d'être méchant_.

Au lieu de ces singuliers raisonnemens, ne vaut-il pas mieux reconnoître que dans le cas dont nous parlons, comme dans tous les autres, l'adjectif se rapporte au substantif auquel il est joint et s'accorde avec lui? Et l'Académie ne consacre-t-elle pas ce principe, lorsque parlant en général et sans désigner le sujet, elle cite ces locutions: Avoir l'air guerrier, avoir l'air spirituel, avoir l'air hautain? Ne tranche-t-elle pas la question lorsqu'après ces exemples, elle ajoute encore ceci: «On dit avoir l'_air bon_, avoir l'_air mauvais_, pour dire avoir la mine d'un bon homme ou d'un méchant homme»? Est-il possible de ne pas voir que dans ces phrases, les mots _bon_, _mauvais_ se rapportent nécessairement au substantif _air_ exprimé, et non pas à un sujet dont l'infinitif _avoir_ fait abstraction?

IV.

AMATEUR. Ce mot a-t-il un féminin?... Il me semble que l'analogie nous autorise à donner un féminin à ce mot. On dit une _spectatrice_, une _actrice_, une force _créatrice_... Il faut donc donner à _amateur_ une inflexion féminine.

En général, M. Molard ne reconnoît comme françois que les mots qui se trouvent dans l'Académie. N'étoit-il pas naturel d'appliquer ce principe en cette occasion? Pour décider la question qu'il propose ici, il suffit d'ouvrir le Dictionnaire qui fait autorité. Ce Dictionnaire n'admet que le masculin dans _amateur_, tandis qu'il donne un féminin à _spectateur_, à _acteur_, etc. Il faut donc s'en tenir là. Il me seroit facile de citer une multitude de mots qui ne sont pas françois, quoiqu'ils aient en leur faveur l'espèce d'analogie qu'invoque M. Molard. Les principes de l'analogie ne prouveront jamais que tels ou tels mots doivent exister dans une langue; ils ne servent qu'à indiquer la manière la plus régulière de les employer, en cas qu'on les adopte.

V.

BALUSTRE. Sorte de petit pilier façonné..... Il ne faut pas confondre ce mot avec _balustrade_; celui-ci est un assemblage de _balustres_. Cependant l'Académie leur donne quelquefois la même signification.

Le mot _balustrade_ ne peut jamais signifier un seul pilier; mais _balustre_ peut, quand on le veut, être employé pour _balustrade_. En ce sens, il est autorisé, non-seulement par l'Acadé-

mie, mais encore par nos meilleurs écrivains. S'il falloit n'entendre par _balustre_ qu'un _pilier façonné_, le dernier de ces vers de Boileau:

Ici s'offre un perron; là, règne un corridor; Là, ce balcon s'enferme en un _balustre_ d'or.[2]

deviendroit absolument inintelligible.

[Note 2: Art poétique, chant premier.]

VI.

BENNE. C'est une de ces expressions locales nécessaires, ou parce que l'invention des choses qu'elles désignent est de fraîche date, ou parce que l'instrument a une forme particulière.

BENOT. Dites, _banneau_.

BENNE, BENNEAU, BANNEAU, ne se trouvent point dans le Dictionnaire de l'Académie. Le Dictionnaire de Trévoux les admet tous les trois, et ne donne la préférence à aucun. Il les définit également: vaisseaux de bois qui servent à contenir les liquides, le blé, la vendange, la chaux, etc. Ces mots viennent du latin _benna_, qu'on retrouve dans Varron, et du diminutif _benellus_ qu'employoient les écrivains du moyen âge.

Benneau et _benel_ signifioient aussi autrefois une espèce de chariot. Ces mots, pris dans les deux sens, sont très-anciens.

VII. - VIII.

BRETAGNE. Pièce de fonte qu'on applique au fond de la cheminée. Dites, _plaque_ ou _contre-mur_.

CONTRE-MUR, pris dans le sens que lui donne ici M. Molard, n'est pas françois. Un _contre-mur_ est un mur que l'on bâtit le long d'un autre, pour le conserver. On fortifie quelquefois le mur d'une terrasse par un _contre-mur_.

BROCHE DE BAS. Petite verge de fer. Dites, _aiguille_, s. f.; _aiguille de bas_. Dans ce sens, _broche_ et _brocher_ ont vieilli.

BROCHE est françois dans le sens que M. Molard indique. L'Académie ne dit point que ce mot ait vieilli.

IX.

CANEÇONS. Sorte de culotte de toile ou de coton. Dites, _caleçons_, s. m. pl.; donnez-moi des caleçons. Ce mot s'emploie _toujours_ au pluriel.

M. Molard assujettit à la même règle les mots _pincette_ et _tenaille_. L'Académie n'emploie _caleçon_ qu'au singulier. _Caleçon_ de toile; se mettre en _caleçon_; être en _caleçon_. Le Dictionnaire de Trévoux s'exprime de même, et ajoute seulement qu'on _peut_ employer ce mot au pluriel. Quant aux mots _pincette_ et _tenaille_, l'Académie cite des exemples du singulier comme du pluriel.

X. - XI.

CAPON, CAPONNER. Qui a peur. Ces deux mots ne sont pas françois. Dites, _poltron_, _poltronner_.

CAPON, CAPONNER sont françois, mais n'expriment pas l'idée qu'on y attache à Lyon. Un _capon_ est un joueur rusé et fin, attentif à prendre toute sorte d'avantages aux jeux d'adresse. _Caponner_ c'est user de ruse, d'adresse au jeu. Ces deux termes sont populaires.

CARABASSE. Vendre la carabasse; dites; découvrir le pot aux roses.

Pour conserver la figure, on pourroit dire, ce me semble, vendre la calebasse. L'Académie n'autorise-t-elle pas cette locution en citant celle-ci: Frauder la calebasse?

XII. - XIII.

CARNIER. Sac où l'on met le gibier; dites, _carnacière_, s. f.

La troisième syllabe de ce mot ne prend pas un _c_; d'après l'Académie, il faut écrire _carnassière_.

CHAÎNE D'OIGNONS. Acheter une chaîne d'oignons; dites, acheter une _glane_ d'oignons.

Une _glane_ d'oignons et une _chaîne_ d'oignons ne sont pas une même chose. _Glane_, à proprement parler, signifie une poignée d'épis que l'on ramasse après que les gerbes ont été empor-

tées. C'est le substantif de _glaner_. Il se dit par extension des fruits, des légumes, etc. Ainsi une _glane_ d'oignons signifie une poignée d'oignons. Le mot le plus propre à désigner ce que le peuple entend par une _chaîne_ d'oignons, est _chapelet d'oignons_. Cette locution se trouve dans l'Académie.

XIV.

CHAUFFE-LIT. Bassin ayant un couvercle percé de plusieurs trous, et servant à chauffer le lit; dites, _bassinoire_. Par la même raison vous direz, _bassiner_, et non pas _chauffer_ un lit.

CHAUFFE-LIT est une expression que l'on trouve dans nos anciens Dictionnaires. L'Académie ne l'admet pas. Le Dictionnaire de Trévoux le place au nombre des mots françois, et le définit ainsi: Ce qui sert à chauffer un lit, soit une bassinoire, un moine, ou autres ustensiles.

Quant à cette locution: _chauffer un lit_, elle est françoise. L'Académie dit: _Chauffer un lit_ avec une bassinoire, _chauffer des draps_; et M. Molard l'emploie lui-même dans l'article où il la condamne. _Chauffer_ ne désigne que l'action; _bassiner_ exprime à-la-fois l'action et l'instrument avec lequel on la fait.

XV.

CHERCHER. On ne doit pas dire être à la cherche de quelque chose; mais dites, _être à la poursuite_.

ÊTRE À LA POURSUITE n'est pas l'équivalent d'être à la _cherche_. Je crois qu'il faut dire être à la _recherche_. Le mot _poursuite_ se rapportant aux personnes, suppose qu'elles fuient. On est à la _poursuite_ des ennemis. Appliqué aux choses, il donne à entendre qu'elles peuvent nous échapper. On est à la poursuite d'un emploi. _Recherche_ signifie _perquisition_. On est _à la recherche_ d'un objet lorsqu'on s'occupe de découvrir où il est.

XVI.

CLASSIQUE. Ce mot ne s'employoit autrefois que pour désigner les auteurs approuvés et qui ont une grande autorité; c'est la définition qu'on en trouve dans le Dictionnaire de l'Académie; mais celui de Trévoux et quelques autres disent que cet adjectif désigne aussi les livres dont on fait usage en classe. Laharpe l'emploie dans ce sens, ainsi que Geoffroi, et l'usage paroît avoir consacré cette nouvelle signification.

L'origine du mot _classique_ doit être cherchée dans la langue latine de laquelle nous l'avons emprunté. Les citoyens de Rome étoient, comme l'on sait, divisés en diverses classes. Ceux de la première se nommoient exclusivement CLASSIQUES, _cives classici_. On donna dans la suite aux témoins recommandables par leur probité et leurs vertus morales l'épithète de

CLASSIQUES, _testes classici_. Enfin ce mot s'appliqua par extension aux auteurs dont l'excellence et le mérite étoient universellement reconnus, et c'est ainsi que l'on trouve dans Aulu-Gelle cette expression, AUTEURS CLASSIQUES, _scriptores classici_. Ces citoyens, ces témoins, ces auteurs, chacun sous des rapports différens, faisoient _autorité_. L'opinion des premiers, les dépositions des seconds, le langage des troisièmes, servoient en quelque sorte de modèle et de règle. Peut-on douter que ce ne soit sur ces notions qu'est basée la définition de l'Académie françoise? Comment quelques Grammairiens n'ont-ils pas reconnu, aux termes dont elle se sert, qu'elle a voulu consacrer en quelque sorte le sens qu'indique une étymologie si glorieuse?[3]

[Note 3: Les Dictionnaires italiens et espagnols définissent le mot _classique_ d'une manière qui rappelle évidemment la même étymologie.]

Les personnes qui parlent bien se conforment encore aujourd'hui à la décision de l'Académie. L'Encyclopédie, dans un long article consacré à développer le sens précis du mot _classique_, déclare «qu'on peut être applaudi, plaire, devenir célèbre parmi ses contemporains, et cependant n'être jamais un _auteur classique_; que ce droit n'appartient qu'aux _meilleurs écrivains_ de la nation la plus éclairée et la plus polie, etc.»

«Je voudrois, dit Boileau, que la France pût avoir ses auteurs _classiques_, aussi bien que l'Italie. _Pour cela, il nous faudroit un certain nombre de livres qui fussent déclarés exempts de fautes quant au style._ Quel est le tribunal qui aura droit de prononcer là-dessus, si ce n'est l'Académie?» Boileau propose ensuite un travail grammatical sur les bonnes traductions, parce que, dit-il, «les bonnes traductions avouées par l'Académie, en

même temps qu'elles seroient comme des modèles pour bien écrire, serviroient aussi de modèles pour bien penser.»

L'abbé d'Olivet juge l'idée de Boileau _solide_; mais il doute qu'il convienne de préférer des traductions, et appliquant à Racine et à Boileau lui-même ce que ce dernier dit des auteurs qui doivent servir de modèles, «Je suis, dit-il, persuadé avec toute la France, qu'ils mériteroient incontestablement tous les deux d'être mis à la tête de nos auteurs _classiques_, si l'on avoit marqué le très-petit nombre de fautes où ils sont tombés.»

Que l'on ôte au mot _classique_ la signification consacrée par l'Académie, ou qu'on en rende seulement le sens incertain en lui associant une acception nouvelle, et dès-lors ce que l'on vient de lire, comme ce que nos écrivains ont cru dire de plus juste et de plus précis pour caractériser les modèles qu'offre notre littérature, ne sera plus senti, et même ne pourra plus l'être. D'Olivet, l'Encyclopédie, l'Académie, hésitoient en quelque sorte à proclamer _classiques_ nos plus beaux chefs-d'oeuvre. Boileau vouloit que ce jugement fût réservé à un tribunal; et aujourd'hui on donnera ce nom à une méthode, à un vocabulaire, à une traduction interlinéaire, à un cours de thèmes, en un mot, au plus petit comme au moins important de tous les livres, pourvu qu'il soit _en usage dans les classes_! Cela ne fait-il pas pitié?

On répondra sans doute que dans le cas dont je viens de parler, le mot _classique_ n'a plus le même sens que lorsqu'il est question de nos grands écrivains. Il faut bien le supposer; autrement la sottise seroit trop forte. Mais alors, je le demande, à quel signe reconnoîtra-t-on ce second sens si différent du premier? Quel moyen d'éviter la confusion, lorsqu'il sera permis de dire également des oeuvres de Racine et des rudimens de Bistac, que

ce sont des _classiques_? Et à quelle fin dénaturer ainsi une expression dont tout le mérite consiste dans l'unité de l'idée qu'on y attache? Beaucoup de gens, je le sais, disent _livres classiques_, au lieu de _livres de classe_, parce qu'ils confondent les uns et les autres, ou parce qu'ils trouvent la première de ces locutions plus commode et plus rapide. Mais en voyant la multitude d'ouvrages sur l'éducation dont nous sommes inondés, décorés par leurs auteurs du nom de _classiques_, auroit-on bien tort de soupçonner que c'est la noblesse primitive du mot qui a flatté la vanité de cette foule d'écrivains médiocres par lesquels il est employé? Il n'y a pas, dans la langue françoise, de terme dont l'amour-propre littéraire doive être plus jaloux; et je sens combien il seroit doux de pouvoir, à l'aide d'une heureuse équivoque, se dire à soi-même: les oeuvres de Racine, de Boileau, de Pascal, sont _classiques_, et les miennes aussi.

M. Molard s'appuie de quelques autorités; il dit: Le Dictionnaire de Trévoux et quelques autres, déclarent que cet adjectif désigne aussi _les livres dont on fait usage en classe_.

Il y a dans cette phrase beaucoup plus d'adresse qu'on n'imagine. On ne peut mieux dire, et ne dire pas ce que dit le Dictionnaire de Trévoux. Voici ce qu'on y trouve.

«_Classique_ ne se dit guère que des _auteurs qu'on lit dans les classes_, _dans les écoles_, ou qui ont grande autorité. Saint Thomas et Le Maître des sentences sont des _classiques_ en théologie; Virgile et Cicéron, dans les Humanités, etc.»

Je ne sais si mes lecteurs ne verront pas quelque différence entre ces paroles que M. Molard prête au Dictionnaire de Trévoux, _les livres dont on fait usage en classe_, et celles-ci que j'ai

extraites textuellement, _les auteurs qu'on lit dans les classes_. Je crois apercevoir entre ces deux manières de parler, la même nuance qu'entre celles-ci: _Faire usage des rudimens_ de Bistac, et _lire Cicéron_ ou _Horace_.

On s'autorise encore de M. de Laharpe. J'ai lu avec quelque attention les oeuvres de cet illustre écrivain, et je les ai consultées plus d'une fois sur des questions de grammaire et de littérature. J'y ai trouvé des phrases telles que celles-ci:

«Que de choses à connoître encore dans ce que nous croyons savoir le mieux! Qui de nous, en relisant nos _classiques_, n'est pas souvent étonné d'y voir ce qu'il n'avoit pas encore vu?»[4]

[Note 4: Cours de Littér., tom. 1.er]

«Un autre genre de défauts peut leur faire illusion (aux jeunes étudians) dans un auteur tel que Fontenelle; et s'ils ne sont pas bien accoutumés par la lecture des _classiques_ à ne goûter que ce qui est sain, l'abus qu'il fait de son esprit, et ses agrémens recherchés pourront leur paroître ce qu'il y a de plus charmant et de plus parfait.»[5]

[Note 5: Ibid., tom. 2.]

Il n'est pas besoin de dire ce que signifie dans ces exemples le mot _classique_. M. de Laharpe parle comme l'Académie, cela est incontestable. Ce qui l'est beaucoup moins, c'est qu'il se soit servi de la même expression dans le sens restreint de _livre de classe_. On est d'autant plus porté à le croire, qu'en parlant des _Délices_ et des _Élégances de la langue latine_, il dit: «Ce sont les titres de quelques _livres de classe_.»[6] N'auroit-il pas employé cette locution _livres classiques_ si elle eût eu à ses yeux le

même sens? Tout le monde connoît d'ailleurs l'aversion qu'il avoit pour les mots nouveaux, et son zèle à défendre la langue contre toute espèce de néologisme.

[Note 6: Cours de Littérature, _t. XVI, p. 160_.]

Il seroit malgré cela très-possible que M. de Laharpe eût donné à certains livres _de classe_ le nom de _classiques_; cela prouveroit qu'il regardoit comme tels quelques uns des ouvrages employés dans les colléges et dans les écoles, chose qui est vraie et dont personne ne doute; mais cela ne montreroit pas qu'il suffit, selon lui, qu'un livre _soit en usage dans les classes_ pour mériter la dénomination de _classique_, chose qui fait précisément le sujet de la question.

Je n'ignore pas que le mot _classique_ n'a pas toujours été pris dans un sens rigoureux. Plus d'une fois, lorsqu'on a complimenté un auteur, on a encensé sa vanité en donnant le nom de _classique_ à son livre; mais en cette circonstance même, l'expression dont il s'agit a conservé presque toute sa valeur. M. de Voltaire écrivant à l'abbé d'Olivet, lui disoit: «Tous ceux qui parlent en public doivent étudier votre Traité de la Prosodie; c'est un livre _classique_ qui durera autant que la langue françoise.» Qu'à cette manière de parler, _c'est un livre classique_, on substitue celle-ci, c'est _un livre de classe_; et que l'on décide quels seroient en ce cas la délicatesse et le mérite du compliment.

Au reste, je ne nie point que plusieurs écrivains estimables de ces derniers temps n'aient employé le mot _classique_ dans le sens de M. Molard. J'avoue encore que chez les libraires, tous les livres de classe sont des _classiques_. Un compilateur qui travaille pour un collége, dit qu'il fait un _classique_. Il n'y a pas

jusqu'aux élémens d'arithmétique, de géographie, aux abécédaires même qu'on n'appelle _classiques_. L'usage peut finir par faire la loi, et l'Académie par obéir: mais alors il faudra une expression nouvelle pour rendre ce que les personnes qui parlent bien entendent par _classique_. Ce mot le plus beau, le plus précieux de notre langue, perdra toute sa noblesse; il sera dégradé.

XVII.

CORNE DE CERF. Dites, _bois de cerf_.

Il est des circonstances où l'on pécheroit en suivant cette décision. On ne doit pas se servir du mot _corne_ lorsqu'il est question de la tête et du bois d'un cerf; mais lorsqu'on ne fait attention qu'à la matière, le mot _corne_ est françois. On dit: un couteau emmanché de _corne_ de cerf; de la raclure de _corne_ de cerf; de la gelée de _corne_ de cerf. Si dans ces locutions, on employoit le mot _bois_, on feroit une faute grossière.

XVIII.

DÉFIER. Je _défie votre_ ami de courir aussi vîte que moi; il faut dire: Je _défie à votre_ ami, c'est-à-dire, je fais défi _à_ votre ami.

Je _défie à votre_ ami, n'est pas françois, et la phrase que M. Molard censure est exacte. On verra par la suite que ce Grammai-

rien est souvent trompé par des raisonnemens tels que celui-ci: on dit, je fais _défi à_; donc il faut dire _défier à_.

DÉFIER, suivant l'Académie, est un verbe _actif_ qui, dans quelque sens qu'il soit employé, veut toujours un régime simple, comme on le voit par les exemples suivans qu'elle cite: Le prince qui déclaroit la guerre, envoyoit défier _l'autre_ par un héraut.--Il ne faut jamais défier _un fou_.--Je _vous_ défie de deviner.--Je _le_ défie d'être plus votre serviteur que moi.

XIX.

DÉPÊCHER. _Dépêchez vîte._ Cette expression renferme un véritable pléonasme; le dernier mot est superflu. Dites seulement, _dépêchez_. Ce mot emporte avec lui l'idée de vîtesse.

Faire remarquer qu'une phrase renferme un _véritable pléonasme_, ce n'est pas prouver qu'elle est vicieuse. «Il y a pléonasme, dit Dumarsais, lorsqu'il y a dans la phrase quelque mot superflu; en sorte que le sens n'en seroit pas moins entendu quand ce mot ne seroit pas exprimé..... Lorsque ces mots superflus quant au sens, servent à donner au discours ou plus de grâce, ou plus de netteté, ou _plus de force et d'énergie_, ils font une figure approuvée.» C'est ce qui a lieu dans la phrase critiquée par M. Molard; le mot _vîte_ ajoute une nouvelle force à la signification du verbe _dépêcher_. Aussi l'Académie n'a pas craint de faire un pléonasme absolument semblable, dans la phrase suivante: Dépêchez _promptement_ ce que vous avez à faire.

XX.

DINDE..... Pour l'ordinaire les noms d'animaux, principalement ceux d'oiseaux et de poissons, ne distinguent pas les sexes..... On ne distingue les sexes _qu'à l'égard des animaux qui nous intéressent_, tels que _cheval, jument_; _coq, poule_; _boeuf, vache_; _chien, chienne_.

Si l'on suivoit le principe de M. Molard, on risqueroit fort de s'égarer. Il n'y a sur ce point d'autre règle que l'usage. On dit _lion, lionne_; _tigre, tigresse_, etc. En quoi ces bêtes féroces nous _intéressent_-elles? _Lièvre_ n'a pas de féminin. Cet animal est-il moins _intéressant_ pour nous que ceux que j'ai d'abord nommés? L'Académie admet le mot _renarde_, féminin de renard; l'Encyclopédie et quelques Grammairiens le rejettent. La question entre ces autorités se réduit-elle à savoir si l'animal dont il s'agit est _intéressant_?

XXI. - XXII.

DONNER. En jouant aux cartes..... On ne doit pas dire c'est à moi à _faire_; mais vous direz, c'est à moi à _donner_.

L'Académie ne pense pas comme M. Molard. Selon elle, «_faire_ se dit absolument en parlant des jeux de cartes, où chacun donne les cartes à son tour. À qui est-ce à _faire_? c'est à vous à _faire_?»

DROIT. On dit à une demoiselle, tenez-vous _droit_, et non pas _droite_, parce que ce mot est employé adverbialement.

Cette décision est erronnée. Il n'est pas plus permis de dire à une demoiselle, tenez-vous _droit_, que tenez-vous _penché_, tenez-vous _courbé_. Il faut dire: tenez-vous _droite_, _penchée_, _courbée_.

DROIT, considéré comme _adverbe_, signifie _directement_, _par le plus court chemin_. Ainsi l'on dit très-bien: cette demoiselle marche _droit_. Cette personne va _droit_ au but. Cette route mène _droit_ à Paris. On peut employer cette expression dans le sens propre et dans le sens figuré.

DROIT, dans la phrase condamnée par M. Molard, est un _adjectif_ qui signifie _ce qui est perpendiculaire_, _ce qui ne penche d'aucun côté_. Cette décision n'est pas de moi; elle est de l'Académie dont j'ai pour ainsi dire emprunté tous les termes. À la définition que l'on vient de lire, elle ajoute ces deux exemples: se tenir _droit_; ce mur n'est pas _droit_.

XXIII. - XXIV.

ÉCHEVETTE. Dites, _petit écheveau_, ou _botte_ de fil.

FLOTTE DE FIL. Dites, _écheveau_, _botte_ de fil.

Il ne faut jamais dire _botte_ au lieu de _flotte_ ou d'_échevette_; la langue françoise n'admet que _écheveau_. Si la _botte_, de l'aveu de M. Molard, est l'assemblage de plusieurs _écheveaux_, comment se fait-il qu'il propose d'employer ce mot pour désigner un _petit écheveau_?

ÉDUQUER. Il est à présumer que ceux qui s'expriment ainsi ont reçu eux-mêmes une fort mauvaise éducation.

Je ne veux point m'arrêter à contester à M. Molard la vérité de cette assertion; mais il ajoute: «M. Roubaud, dans ses Synonymes, a pris la défense de ce mot.» M. Roubaud, l'un de nos Grammairiens les plus profonds, auroit-il reçu une fort mauvaise éducation, ou prendroit-il la défense de gens mal élevés?

XXV.

ENDÉVER. Ce mot signifie avoir un grand dépit de quelque chose. On l'emploie mal-à-propos dans le sens de _contrarier_: ils m'ont fait _endéver_.

Dans la phrase que cite M. Molard, _endêver_ n'a point le sens de _contrarier_. Il n'auroit cette signification que dans une phrase semblable à celle-ci: ils m'ont _endêvé_. Mais personne ne s'exprime de la sorte. Que dans la phrase critiquée on substitue au mot _endêver_ la définition donnée par M. Molard, on aura: Ils m'ont fait _avoir grand dépit_, ce qui est exact. Cette locution est populaire.

XXVI.

EXEMPLE. _Suivez_ les bons exemples qu'on vous donne, et non pas _imitez_ les bons exemples.

Imiter l'exemple pour dire _suivre l'exemple_, rien de plus commun que cette erreur de langage. On _imite_ la conduite, on _suit_ l'exemple.

La prétendue erreur de langage que critique M. Molard a été commise par nos meilleurs écrivains. On la trouve dans presque tous les livres du grand siècle, selon la remarque de Bouhours lui-même, qui cependant ne croit pas cette locution _de la dernière pureté_. _Imiter_ un exemple est certainement l'expression propre. _Suivre_, construit avec _exemple_, n'est employé qu'au figuré. Si l'on dit _imiter_ les vertus, les actions de quelqu'un, c'est que l'on considère ces vertus, ces actions comme des _exemples_; de même que l'on dit copier une tête, un paysage, parce que l'on considère cette tête, ce paysage, comme des modèles. Il y a quelques différences entre _suivre_ et _imiter_ un exemple. L'abbé Roubaud les a assignées avec assez de justesse. «Il faut, dit ce Grammairien, tâcher d'_imiter_ les beaux exemples, pour en donner, du moins, de bons à _suivre_.» M. Piestre, dans sa Synonymie françoise, remarque avec raison que _suivre l'exemple_, ne se dit qu'en matière de moeurs; et qu'en fait d'arts et de littérature, on doit dire _imiter un exemple_. Mais il ne restreint point la signification de cette locution, comme il restreint celle de la première.

Aux raisons que je viens de donner, ajoutons l'autorité des Dictionnaires. Voici comment s'exprime celui de Trévoux: «On dit très-bien et très-élégamment _imiter des exemples_, quand il s'agit d'éloquence, de poésie, de peinture, etc. On le dit même à l'égard des actions et des moeurs..... Les latins ont dit aussi _imitari exemplum_.»

Quant à l'Académie, ce qui prouve que non-seulement elle admet le mot _imiter_ dans les cas dont nous parlons, mais encore qu'elle le regarde comme plus littéral, c'est qu'elle définit l'exemple, ce qui peut être _imité_. D'après M. Molard, elle auroit dû dire: ce qui peut être _suivi_.

XXVII.

GARANTE. Femme qui sert de caution. Ce mot n'est pas employé ordinairement au féminin en style de négociation, parce que rarement les femmes sont admises à servir de caution.

GARANT signifiant simplement quelqu'un qui répond du fait d'autrui ou du sien propre, fait au féminin _garante_.[7] L'Académie ajoute que quelques-uns s'en sont aussi servis dans _le style de négociation_, c'est-à-dire dans le style spécialement consacré aux traités et autres affaires publiques. L'exemple que l'Académie cite ne laisse pas le moindre doute à cet égard: La Reine s'est rendue _garante_ de ce traité.

[Note 7: Gattel ne donne pas de féminin à _garant_. Il admet cependant _garante_, en parlant de traités politiques. _La Suède est garante_, etc.]

XXVIII.

GARDE-ROBE. Construction en bois, propre à serrer des habits ou du linge. Il faut se servir du mot _armoire_, subs. fém.; soit

que cette construction ait un fond ou qu'elle n'en ait pas: une belle _armoire_. La _garde-robe_ est le lieu où l'on renferme les habillemens d'_un prince_. On dit d'un simple particulier qu'il a une riche _garde-robe_ pour dire qu'il a un grand nombre de beaux habillemens, sans avoir égard au lieu où il les tient. Mais en toute autre circonstance, le mot _garde-robe_ s'entend d'une construction qui regarde le maçon, et non pas le charpentier.

La GARDE-ROBE est la _chambre_ destinée à contenir le linge, les habits, les hardes de jour et de nuit, etc. L'Académie dont j'emprunte les termes, ne fait pas de distinction à cet égard entre le _prince_ et le _particulier_. Elle ne dit pas que le mot _garde-robe_ doive s'entendre d'une construction qui regarde le maçon, parce que l'ouvrier ne change ni la nature, ni la destination de la chose. Elle se sert, il est vrai, du mot _chambre_: mais les Grammairiens n'emploient pas cette dernière expression. Ils définissent la _garde-robe_; le _lieu_ où l'on serre les habits. C'est ainsi que s'expriment l'auteur des Convenances grammaticales et M. de Wailly. S'ils ont raison, quand une _armoire_ est le _lieu_ ou l'on serre des hardes, on peut l'appeler _garde-robe_.

Les mêmes Grammairiens appellent _garde-robe_, subs. masc., un fourreau ou surtout de toile, pour conserver les vêtemens. Ménage dit la même chose dans ses Observations sur la langue françoise. L'Académie n'en parle pas.

XXIX.

GARNISSAIRE. Soldat qui loge chez le débiteur du gouvernement; dites, _garnisaire_ subs. masc., du mot _garnison_. Nous

devons cette expression au régime révolutionnaire; avant cette époque on se servait du mot _séquestre_. Il est à désirer qu'on supprime ce mot qui devient inutile, puisque nous en avons un équivalent.

Il s'en faut bien que _séquestre_ soit l'équivalent de _garnisaire_. La signification de ces deux mots est absolument différente. _Séquestre_, subs. masc., est un terme de droit dont on se sert pour désigner une personne _quelconque_, à la garde de laquelle sont confiées les choses séquestrées par ordre de la justice. On s'assure de la probité et de la solvabilité d'un _séquestre_, avant de l'employer en cette qualité. Le _garnisaire_, comme le dit fort bien M. Molard, _n'est qu'un soldat qui loge chez le débiteur du Gouvernement_. Il n'a aucune fonction à remplir; rien n'est confié à sa surveillance et à sa garde. C'est un hôte forcé dont la présence incommode n'a d'autre but que de contraindre celui chez lequel il est, d'obéir à la loi, et d'acquitter sa dette.

XXX.

GENTIL, GENTILLE. Cet écolier est bien _gentil_; dites, laborieux, diligent. _Gentil_ veut dire _joli_, _délicat_. Une gentille bergère.

GENTIL signifie non-seulement _joli_, _délicat_, mais encore _qui plaît_, _qui est aimable_.

Ces phrases ironiques admises par l'Académie, «je vous trouve bien _gentil_, vous êtes un _gentil_ compagnon,» ne signifient très-certainement pas, je vous trouve bien _joli_, vous êtes un

délicat compagnon. Qui ne sait d'ailleurs qu'un enfant fort _laid_ peut être fort _gentil_, et un enfant fort _joli_ ne l'être pas? «On est _gentil_ par l'air et les manières, dit Roubaud; il ne faut que des traits gracieux pour être _joli_. Sans ces traits, avec l'agrément des façons, on est _gentil_.» Il est bien vrai que _gentil_ ne signifie pas _diligent_, _laborieux_; mais la _diligence_ et l'amour du travail sont des qualités qui rendent aimable; elles influent sur les _manières_, et peuvent faire dire quelquefois d'un _écolier_ qu'il est bien _gentil_.

XXXI.

GRAVÉ. Il est _gravé_ de petite vérole. Dites, _marqué_ de petite vérole.

GRAVÉ DE PETITE VÉROLE est une locution exacte qui, outre la précision, a pour elle l'autorité du bon usage. Il suffit d'ouvrir les Dictionnaires pour s'en convaincre. L'Académie dit: «Avoir le visage _gravé_ de petite vérole.--On dit qu'un homme est tout _gravé_ de petite vérole, pour dire qu'il est extrêmement _marqué_.» _Gravé_ exprime plus fortement l'idée que _marqué_ ne fait qu'indiquer.

XXXII.

GRAVIR une montagne. Ce verbe n'est pas transitif. Dites, _gravir_ sur une montagne. On croît que l'étymologie de ce verbe est _gravatè ire_, _aller péniblement_.

La décision de M. Molard, fondée d'ailleurs sur des exemples cités dans l'Académie, n'est pas admise par plusieurs écrivains. On n'est pas d'accord sur l'étymologie. Quelques Grammairiens font dériver _gravir_ de l'italien _gradire_, _monter par degrés_. D'autres vont chercher son origine dans _grapire_ et _grapare_, verbes latins du moyen âge, qui signifient _gripper_, _saisir fortement_, parce que, disent-ils, lorsqu'on _gravit_, on s'attache aux pierres, aux rochers, etc. En suivant cette étymologie, on donne à _gravir_, une signification active. Le Dictionnaire de Trévoux l'admet: _Gravir une montagne_. On en trouve des exemples dans de bons auteurs; je l'ai vu dans un de nos poètes.

Au reste, quand même le verbe _gravir_ seroit neutre, il ne faudroit pas croire que ce fût une raison pour ne pas dire _gravir une montagne_. Cette locution ne me paroît pas moins exacte que celle-ci: _monter_ une montagne, _descendre_ les degrés. Dans ces phrases, _monter des pierres_ sur un bâtiment, _descendre du vin_ à la cave, les verbes _monter_ et _descendre_ sont _actifs_, et ont pour régime les mots qui les suivent. On monte, on descend réellement les objets dont on parle, c'est-à-dire, qu'on les transporte plus haut ou plus bas qu'ils ne sont. Mais il n'en est pas de même dans les premières phrases que j'ai citées; et les mots _montagne_ et _degrés_, qui d'abord semblent être immédiatement dépendans du verbe, sont le régime d'une préposition sous-entendue.

XXXIII.

HYPOCONDRE. Cet homme est _hypocondre_, c'est-à-dire mélancolique. Dites, _hypocondriaque_. Le premier mot est le nom de _la maladie_, et le second le nom du _malade_ en tant qu'il est affecté de cette maladie. _Hypocondre_ est un substantif, _hypocondriaque_ est un adjectif.

HYPOCONDRE n'est point le nom d'une maladie; c'est un terme d'anatomie par lequel on désigne les parties latérales de la région supérieure du bas-ventre. Il est possible que je me trompe en parlant de choses que j'entends fort peu, mais du moins je me tromperai en suivant l'Académie. Elle ne donne pas de nom particulier à la maladie causée par le vice des hypocondres[8], et se contente de dire que celui qui en est atteint est _hypocondriaque_. À l'article _hypocondre_, elle ajoute cette remarque: «On dit figurément et abusivement d'un homme bizarre et extravagant qu'il est _hypocondre_, que c'est un _hypocondre_. Cet abus n'a lieu que dans la conversation.»

[Note 8: Il me semble que les médecins appellent cette maladie _hypocondrie_.]

Malgré l'_abus_, bien des gens seront incorrigibles. Quelques-uns s'autoriseront de ce passage de Boileau, dans sa Satyre de l'homme.

Jamais l'homme, dis-moi, vit-il la bête folle, Sacrifier à l'homme, adorer son idole, Lui venir, comme au Dieu des saisons et des vents, Demander à genoux la pluie ou le beau temps? Non. Mais cent fois la bête a vu l'homme _hypocondre_ Adorer le métal que lui-même il fit fondre.

D'autres se souviendront de ces vers de Lafontaine, dans la fable de la Chatte métamorphosée en femme:

Jamais la dame la plus belle Ne charma tant son favori Que fait cette épouse nouvelle Son _hypocondre_ de mari.

et ils continueront ainsi à dire de certaines gens qu'ils sont _hypocondres_.

XXXIV. - XXXV.

JETER. Ne dites pas: cette plaie _jette_; mais cette plaie _suppure_.

Dites, si vous voulez, cette plaie _jette_. _Jeter_, selon l'Académie, «se dit des ulcères, des apostèmes, des plaies, etc. Cette apostème _jette_ du pus; ces ulcères, ces pustules _jettent_ beaucoup. Sa plaie commence à _jeter_.»

LE. L'adverbe _bien_ veut l'article; _bien des gens_ s'estiment plus qu'ils ne valent..... On supprime l'article après _beaucoup_, parce que c'est l'équivalent de ces mots, _une grande quantité_.

J'ai déjà fait remarquer combien il est dangereux en grammaire d'établir le principe que M. Molard répète ici.

1.º S'il est vrai que l'on dit _beaucoup de_, et non pas _beaucoup des_, parce que _beaucoup_ est l'_équivalent_ de _grande quantité_, pourquoi ne diroit-on pas _bien de gens_ au lieu de _bien des gens_? _Bien_ n'est-il pas aussi dans ce cas l'_équivalent_ de _grande quantité_?

2.º _Beaucoup_ est-il toujours l'équivalent de _une grande quantité_? Le prétendre, ce seroit dire que cette phrase: j'ai beaucoup de plaisir à vous voir, signifie j'ai _une grande quantité_ de plaisir à vous voir, ce qui est absurde.

Je placerai ici une autre observation sur le mot _beaucoup_. M. Molard condamne d'une manière absolue cette locution, il s'en faut _de beaucoup_, et veut qu'on supprime le _de_[9]. Cette règle n'est pas exacte; voici celle que donne l'Académie: «On dit _il s'en faut beaucoup_ pour dire qu'il y a une grande différence. _Le cadet n'est pas si sage que l'aîné, il s'en faut beaucoup._ Et on dit _il s'en faut de beaucoup_ pour dire que la quantité qui devoit y être n'y est pas. _Vous croyez m'avoir tout rendu; il s'en faut de beaucoup._»

[Note 9: Mauv. lang. corr., au mot _Falloir_.]

XXXVI.

LIT DE CAMP. Dites, _lit de sangle_.

Un _lit de camp_ n'est point un _lit de sangle_. Ces deux expressions sont également françoises; mais il ne faut pas prendre l'une pour l'autre. On appelle _lit de camp_ ou _lit brisé_ un lit dont les pieds se brisent, se démontent, et que l'on peut transporter dans une malle, etc. Le _lit de sangle_ est fait de sangles attachées à deux pièces de bois soutenues par deux pieds qui se croisent.

XXXVII.

MALGRÉ que..... _Moyennant_ que. _Malgré_, _moyennant_ sont des prépositions qui, en cette qualité, demandent un complément, et qui ne peuvent pas être suivies de la conjonction que.

Je réunis ces locutions dont M. Molard a fait deux articles séparés. On les trouve dans les anciens Dictionnaires. «Je ferai cette choses _moyennant qu'il_ me dédommage, dit le Dictionnaire de Trévoux.»[10] On ne s'en sert plus aujourd'hui. Mais le principe d'après lequel M. Molard les condamne est absolument faux. Rien n'est plus commun que l'union du _que_ conjonction avec une préposition. Les mots _avant_, _dès_, _depuis_, _outre_, _pendant_, _pour_, etc. sont certainement des prépositions, et cependant l'on dit _avant que_, _dès que_, _depuis que_, _outre que_, _pendant que_, _pour que_, etc.

[Note 10: Voyez aussi l'Essai sur les Convenances grammaticales.]

XXXVIII.

MOI. Ne dites pas, menez moi-zi; mais dites, menez m'y.

L'Académie tient un tout autre langage. Voici comment elle s'exprime:

«La particule _y_, unie au pronom _me_, _ne se met jamais après le verbe_. On dira bien, vous _m'y_ attendrez, je vous prie de _m'y_ mener; mais on ne dira pas, _attendez m'y_, _menez m'y_.»

D'après cette règle, on voit que l'Académie veut qu'en ce cas on donne à la phrase un autre tour, au moyen duquel le pronom précède le verbe. Cependant quelques Grammairiens estimables proposent de dire: _menez-y-moi_, _arrêtes-y-toi_. Il faut convenir que ces manières de parler sont bien dures.

XXXIX.

MORAL signifie qui a trait aux moeurs, et non qui a des moeurs. _Immoral_ se dit des choses et non des personnes. Dites, des livres _immoraux_, une conduite _immorale_. Mais ne dites pas, un jeune homme _immoral_.

MORAL signifie non-seulement ce qui a trait aux moeurs, mais encore ce _qui renferme une bonne morale_, _une morale saine_. L'Académie dit en ce sens: cela est fort _moral_. Depuis quelques années, plusieurs écrivains emploient le mot _moral_ en parlant des personnes, cet homme est _moral_, pour dire qu'il a des moeurs; on fait aussi de _moral_ un substantif: le _moral_ influe sur le physique. Ces manières de parler ne sont pas encore consacrées.

Quant à _immoral_, il n'est point dans le Dictionnaire qui fait autorité; c'est un mot nouveau. Les Dictionnaires publiés sous le nom de l'Académie l'ont adopté, et disent qu'il s'emploie en parlant des _personnes_ et des _choses_. Voici comment ils le définissent.[11]

[Note 11: Voyez les Dictionnaires publiés sous ces titres: _Dictionnaire de l'Académie, revu par l'Académie elle-même_.--_Dic-

tionnaire de l'Académie, avec les mots nouveaux_.]

«_Immoral_, qui est contraire à la morale, qui est sans principes de morale. Caractère _immoral_. Ouvrage _immoral_. C'est l'homme le plus _immoral_ que je connoisse.»

XL. - XLI.

MOUCHE À MIEL. Dites, _abeille_.

Le mot _mouche à miel_ n'est pas moins exact que celui d'_abeille_. Il se trouve dans tous les Dictionnaires, et l'Académie le cite deux fois, l'une à l'article _Mouche_, et l'autre à l'article _Miel_. D'ailleurs qui ne connoît la fable que Lafontaine lui-même a intitulée, _Les Frêlons_ et les _Mouches à miel_?

OFFICIER DE GÉNIE. Il ne faut pas confondre un _officier du génie_ avec un _officier de génie_. La première expression désigne le corps où sert l'officier, et la seconde indique la qualité de son esprit.

Je ne sais où M. Molard a pris cette distinction subtile; elle n'est pas fondée. On dit un _officier de génie_, comme on dit un officier _de guerre_, un officier _de marine_, un officier _de justice_. Lorsqu'on parle en général, on supprime l'article, et l'on emploie la préposition _de_. L'équivoque n'est à craindre que pour ceux qui ne savent pas bien le françois. C'est à _l'homme_ et non pas à la _profession_ qu'il faut associer les qualités bonnes ou mauvaises qui appartiennent plus à l'un qu'à l'autre. Ainsi on ne dira pas un général _de génie_, un officier _de génie_, un magistrat _de génie_, pour dire qu'un général, un offi-

cier, un magistrat, ont _du génie_. Ce seroit la même chose que si l'on disoit un général _d'esprit_, un officier _d'esprit_, un magistrat _d'esprit_, pour dire qu'un général, un officier, un magistrat, ont _de l'esprit_. Mais on dira très-bien, ce général, cet officier, ce magistrat sont des _hommes d'esprit_, des _hommes de génie_.

XLII.

PAIRE. Une chose unique composée de deux pièces. Dites, une _paire_. _Une paire de bas, une paire de ciseaux_, etc.

Rien n'est plus important qu'une bonne définition. Celle-ci, empruntée de l'Académie, n'est pas exacte, parce que, considérée séparément, elle ne détermine qu'une des nombreuses significations du mot. L'auteur ne songeoit sans doute qu'à l'un des exemples qu'il a donnés, une _paire de ciseaux_, et oublioit le premier. On ne dira jamais qu'une paire de bas, ou une paire de boeufs, soit une _chose unique composée de deux pièces_. _Paire_ se dit aussi de deux animaux de même espèce, ou de deux choses qui vont ensemble. _Une paire_ de pigeons, _une paire_ de gants.

XLIII.

PARDONNER. _Pardonnez ceux_ qui vous ont offensé. Cette phrase renferme un solécisme. Le mot pardonner signifie _don-

ner_ pardon; or, on donne pardon à quelqu'un. Dites, _pardonnez à ceux_, etc. et non _pardonnez ceux_, etc.

Cette décision est juste; mais la raison qu'on en donne est fausse. M. Molard part toujours de ce principe erronné, que des locutions _équivalentes_ pour le sens doivent avoir une construction semblable. On ne sauroit admettre cette règle, sans dénaturer la langue et la rendre barbare. On s'en convaincra par l'application que je vais en faire aux deux exemples suivans.

Absoudre, _congédier_, signifient _donner l'absolution_, _donner congé_; or, on donne l'absolution, on donne congé _à_ quelqu'un. Dites donc, absoudre _à_ quelqu'un; congédier _à_ quelqu'un. En Grammaire, comme en toute autre matière, il est aisé de reconnoître la fausseté d'un principe, par l'absurdité des conséquences.

XLIV.

PARESOL. Dites, _parasol_. Ce nom est composé de _para_ et de _sol_. Le premier est une préposition grecque, qui signifie _contre_, c'est-à-dire contre le soleil; il signifie aussi à côté. J'en dis autant des mots _parepluie_, _parevent_: on doit dire, parapluie, paravent, en vertu de la même observation.

C'est probablement la première fois qu'on a donné à _parasol_ une pareille étymologie. _Parasol_ vient de l'italien _para sole_. _Parare_, en italien, signifie entr'autres choses garantir, défendre contre les incommodités, en éloignant l'objet incommode; le verbe françois _parer_ a aussi quelquefois le même

sens. C'est ce que disent les étymologistes, et entr'autres Ménage, qui ajoute que la parasol a été ainsi nommé, _quia solem arcet_. Cette remarque s'applique également aux mots _paravent_ et _parapluie_.

XLV.

PARFAITEMENT. Je suis _très-parfaitement_, ou bien _parfaitement_ convaincu. Les mots _parfaitement_ et _parfait_ ne peuvent pas être modifiés en _plus_ ou en _moins_. Car on ne peut rien ajouter à ce qui est _parfait_..... On ne dira donc pas: _un des modèles les plus parfaits_. La _perfection_ est une qualité absolue: elle rejette toute modification en plus et en moins. La _perfection_ est au plus haut degré; il n'y a que les qualités relatives qui admettent le plus ou le moins.

La _perfection_, considérée comme qualité _absolue_, ne convient qu'à Dieu. Toute _perfection_ dans les hommes et dans leurs ouvrages n'est que _relative_, et admet par conséquent le _plus_ ou le _moins_. On ne sauroit indiquer un ouvrage si _parfait_ qu'on ne pût en concevoir un _plus parfait_ encore. Aussi le mot _parfait_ a-t-il un positif, un comparatif et un superlatif dans toutes les langues. Les écrivains du siècle de Louis XIV l'emploient très-souvent dans ces divers degrés de signification. Il me seroit aisé d'en citer de nombreux exemples; je me contenterai de rapporter les phrases suivantes, prises dans les écrits de trois hommes qui certainement savoient le françois.

«Démosthène et Cicéron, dit Rollin, sont des modèles d'éloquence _les plus parfaits_.»[12]

[Note 12: Traité des études.]

«Ce quelque chose qui est en moi et qui pense, dit La Bruyère, s'il doit son être et sa conservation à une nature universelle qui a toujours été et qui sera toujours, laquelle il reconnoisse comme sa cause, il faut indispensablement que ce soit à une nature universelle, ou qui pense, ou qui soit plus noble et _plus parfaite_ que ce qui pense.»[13]

[Note 13: Caract. de La Bruyère, chap. des esprits forts.]

«Le _plus parfait_ de tous les anges, dit Bossuet, qui avoit été aussi le plus superbe, se trouva le plus mal-faisant comme le plus malheureux.»[14]

[Note 14: Discours sur l'histoire universelle.]

M. de Laharpe a également employé l'adjectif _parfait_ au comparatif. _Voy._ la phrase citée, pag. 29 de ces Observations.

XLVI.

PATTE. On dit proverbialement _faire sa patte_, pour dire faire son profit dans une place. Cet intendant a bien fait _sa patte_. Cette expression n'est pas françoise; dites, il a fait son _magot_, expression populaire.

MAGOT signifie _amas d'argent caché_; _faire son magot_ veut donc dire, faire un amas d'argent caché. Un homme qui veut passer _incognito_ d'un pays dans un autre, _fait son magot_, et s'en va. La locution que propose M. Molard n'emporte pas avec

elle l'idée de _profit_ que le peuple attache à celle-ci, _faire sa patte_. Pour exprimer cette idée, il faut dire, _faire ses orges_.

«On dit proverbialement et figurément qu'un homme a _bien fait ses orges_ dans une affaire, dans un emploi, pour dire qu'il y a _fait un grand profit_.»[15]

[Note 15: Voyez l'Académie, au mot _orge_.]

XLVII.

PHYSIQUE. Cet homme a un beau _physique_. Ce mot n'avoit pas autrefois la signification de _taille_, de _stature_. L'Académie ne lui donne pas cette acception. Mais depuis quelque temps on en fait un nom masculin qui signifie _tournure_.

PHYSIQUE ne signifie point encore aujourd'hui _taille_, _stature_. Un homme d'une belle taille, d'une haute stature, n'a pas toujours un beau _physique_. Il n'est pas moins inexact d'en faire le synonyme de _tournure_. Voici comment s'expriment sur ce mot les derniers Dictionnaires publiés sous le nom de l'Académie:

«On dit substantivement au masculin, le _physique_ d'un homme, pour désigner sa _constitution naturelle_, et aussi son _apparence_. _Un bon physique; il a un beau physique.»_

XLVIII.

PLEIN. Il a _tout plein de bontés_ pour moi; dites, il a _beaucoup_ de bontés pour moi.

La locution que critique ici M. Molard, est du style familier. Il m'étoit souvent arrivé de la condamner, lorsqu'enfin je trouvai quelqu'un qui me dit: Quelle différence de construction voyez-vous, Monsieur, entre cette locution, _tout plein de bontés_, et celle-ci, _tout plein de gens_?--Aucune, répliquai-je.--Eh bien! si l'Académie admet la seconde, puisque, de votre aveu, la première lui est semblable, pourquoi la rejetteriez-vous?--Il s'agit de vérifier ce que dit l'Académie.

Nous vérifiâmes, et je vis, ou du moins je crus voir que j'avois tort.

XLIX.

PRÉPOSITION. Il faut répéter la préposition devant les mots qui n'ont pas une signification à-peu-près semblable. Vous ne direz pas: ce bouquet est composé _de_ roses, oeillets et myrte; il faut répéter la préposition _de_.

L'abbé Girard, dans ses Discours sur les vrais principes de la langue françoise, et M. de Wailly, dans sa Grammaire, prescrivent la même règle. Mais il est aisé, ce me semble, de faire voir que ces grammairiens estimables se trompent en cette occasion. Pour ne pas sortir de l'exemple cité par M. Molard, s'il est vrai

qu'il faille répéter la préposition devant les mots _qui n'ont pas une signification à-peu-près semblable_, on sera obligé de dire:

Avec des oeillets, _avec_ des roses et _avec_ du myrte, on feroit un beau bouquet.

On péchera, au contraire, en disant:

Avec des oeillets, des roses et du myrte, on feroit, etc.

Or, je le demande, quel est le Grammairien qui osera approuver la première de ces phrases, et blâmer la seconde?

En admettant le principe que je combats, il y aura encore une faute dans ces exemples: _parmi_ les frères et les soeurs; _entre_ la France et la Suède; _contre_ la raison et la foi; _malgré_ son or et son crédit; _après_ mes objections et vos réponses; _excepté_ François I.er et Charles-Quint, etc.

Et pour être exact, il faudra dire: _Parmi_ les frères et _parmi_ les soeurs; _entre_ la France et _entre_ la Suède; _après_ mes objections et _après_ vos réponses, etc. En vérité, y eut-il jamais erreur plus palpable? Je serois trop long, si je voulois rappeler ici ce qu'on écrit les Grammairiens pour réduire à des principes fixes ce qui regarde cette matière. Sans prétendre donner une règle absolue et invariable sur un point qui dépend principalement de l'usage, je me contente de dire d'après quelques autorités, qu'en général les prépositions composées de plusieurs syllabes ne se répètent pas, et qu'au contraire les monosyllabes se répètent, et c'est ce qui a pu tromper MM. Girard et de Wailly. Car il est à remarquer que ces écrivains, ainsi que M. Molard, n'ont justifié leur décision que par des exemples dans lesquels les prépositions sont monosyllabes.

L.

PRÈS ne doit pas s'employer pour le mot _auprès_; _près de_ est opposé à _loin de_; _auprès de_ exprime une idée d'_entour_. Il est demeuré _près_ de l'église; j'ai mes enfans _auprès_ de moi.

AUPRÈS DE n'emporte pas l'idée _d'entour_. On dit très-bien avec l'Académie: Sa maison est _auprès_ de la mienne, il loge _auprès_ de l'église, la rivière passe _auprès_ de la ville; comme on dit, sa maison est _près_ de la mienne, il loge _près_ de l'église, la rivière passe _près_ de la ville.

Vaugelas donne aux deux locutions dont nous parlons une signification semblable. Il ajoute qu'_auprès_ se construit également avec un nom de _personne_ et un nom de _chose_, il est _auprès_ de moi; il loge _auprès_ de l'église: et _près_, avec un nom de _chose_ seulement, il est _près_ du palais. Cette opinion est confirmée par Patru et Thomas Corneille. Selon d'autres Grammairiens, _auprès_, d'ailleurs synonyme de _près_, exprimeroit en outre une plus grande proximité. Cette distinction est peut-être trop subtile.

LI.

PRÊT, PRÈS. Ces prépositions ne peuvent pas être employées indifféremment. Ne dites pas le sang est _prêt_ à couler; mais dites, _près_ de couler. Car l'adjectif _prêt_ signifie _préparé_, _disposé_..... Le mot _près_ marque l'approche..... On trouve

quelquefois cette faute dans Racine et dans les ouvrages de J.-J. Rousseau.

La plupart des Grammairiens décident comme M. Molard, et j'ai partagé long-temps leur opinion. Il me semble aujourd'hui que la règle qu'ils donnent est trop absolue, et que dans sa généralité elle est contraire, non-seulement à l'usage suivi par nos bons écrivains, mais à l'Académie elle-même.

Il y a cent ans, que l'on écrivoit également _prest à_ et _prest de_. Dans les deux cas, on donnoit à _prest_ un féminin, et l'on disoit _preste à_, _preste de_. Il semble même qu'on évitât d'employer _près_ dans les constructions dont il s'agit ici. Bouhours, l'un des plus illustres Grammairiens du temps, autorise les deux locutions que j'ai citées. Elles étoient encore usitées vers le milieu du 18.e siècle: les Dictionnaires le constatent. On trouve dans celui de TRÉVOUX, édition de 1771, des phrases telles que celles-ci: Ville _prête_ de se rendre. Fille _prête_ de se marier, etc.

Aujourd'hui on ne dit plus _prêt de_; en ce cas on emploie la préposition _près_, et _près de_ signifie toujours _sur le point de_.[16] Mais _prêt à_ n'a-t-il jamais le même sens, et sa signification est-elle toujours restreinte à celle-ci, _disposé à_, _préparé à_? c'est ce qu'il s'agit de décider. M. Molard prononce affirmativement, et ajoute que Racine et J.-J. Rousseau ont péché contre cette règle. Si ces écrivains étoient seuls, peut-être hésiterois-je moins; mais le nombre et le caractère de ceux qui ont parlé comme eux, m'effraie et me retient. Je n'ose condamner des _coupables_ tels que Bossuet, Rollin, Boileau, Pascal, Racine le fils, Lefranc de Pompignan, la plupart de leurs contemporains, et même plusieurs de nos auteurs modernes les plus célèbres.

[Note 16: Il est à remarquer qu'autrefois _prêt de_, _prête de_ signifioient également _disposé à_ et sur _le point de_. Nous venons de voir que les Lexicographes de Trévoux ont dit _ville prête de se rendre_; ce qui certainement veut dire: ville _sur le point de_ se rendre. Vaugelas, dans sa traduction de Quinte-Curce, fait dire aux soldats d'Alexandre: «Nous sommes tout _prests_ d'aller où vous voudrez.» Ce qui ne signifie pas moins incontestablement: Nous sommes _disposés_ à aller où vous voudrez.]

Dans l'Oraison funèbre du chancelier Le Tellier, Bossuet s'exprime ainsi: «Enfin _prêt_ à rendre l'ame, je rends grâces à Dieu, dit le chancelier, de voir défaillir mon corps avant mon esprit.»

«Rome _prête_ à succomber, dit Rollin, se soutint principalement durant ses malheurs par la confiance et la sagesse du sénat.»

«Voyez-vous, dit Boileau, la terre ouverte jusqu'en son centre, l'enfer _prêt_ à paroître?»

«Il est injuste qu'on s'attache à nous, dit Pascal, quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement; nous tromperons ceux à qui nous en ferons naître le désir. Car nous ne sommes la fin de personne, et nous n'avons pas de quoi les satisfaire. Ne sommes-nous pas _prêts_ à mourir? et ainsi l'objet de leur attachement mourroit.»

M. Lefranc, en parlant des impies, dit:

Le faux calme dont ils jouissent Est toujours _prêt à_ se troubler. Un éclair seul les fait trembler; Ils blasphèment, mais ils

frémissent.

Racine le fils termine le dernier chant de son Poëme sur la Religion, par ces vers:

À la fin de mes chants, je me hâte d'atteindre, Et si je ne sentois ma voix _prête à s'éteindre_, Vous me verriez, etc.

M. de Fontanes, dans le Discours qu'il prononça sur la tombe de M. de Laharpe, dit en parlant de cet illustre écrivain:

«Les injustices se réparoient; nous étions _prêts_ à le revoir dans ce sanctuaire des lettres et du goût dont il étoit le plus ferme soutien.»

Il me seroit aisé de pousser beaucoup plus loin mes citations; celles que j'ai produites me paroissent devoir suffire.

Le passage que j'ai cité de Pascal, est vicieux, je le sais. Les anciens Grammairiens ont enseigné qu'il ne faut pas employer indifféremment ces deux locutions, _prêt de mourir_[17], et _prêt à mourir_. Bouhours fonde cette exception sur la nécessité d'éviter l'équivoque qui peut avoir lieu, et il me paroît que c'est en général la seule attention qu'aient eue nos bons auteurs. Il est, du reste, certain que _Pascal_ a écrit _prêt à mourir_; et cette faute ne prouve que davantage à mes yeux l'usage dans lequel on étoit d'employer _prêt à_, pour signifier également _sur le point de_, et _disposé_, _préparé à_, en laissant aux phrases antécédentes le soin de déterminer celui des deux sens dans lequel il falloit l'entendre. Nos éditions actuelles des _Pensées_, portent: «Ne sommes-nous pas _près de_ mourir?» Cette correction est récente: elle fut faite pour la première fois dans l'édition de 1783.

[Note 17: J'écris ici _prêt_ de mourir, parce que c'est ainsi qu'on écrivoit dans le 17.e siècle.]

Je sais encore que M. de Wailly critique le passage de Rollin. Mais a-t-il raison? Et ne devoit-il tenir aucun compte des autres écrivains qui ont parlé comme _Rollin_, entr'autres de Bossuet et de Boileau? «Rome, dit M. de Wailly, étoit sur le point de succomber; mais elle n'y étoit pas _disposée_. Donc, il falloit dire _près de succomber_, et non pas _prête à succomber_.» Cette remarque suppose toujours ce qui est en question, savoir que _prêt_ n'a pas d'autre signification que celle de _disposé_, et ce point me ramène à l'Académie, dont j'ai parlé d'abord.

D'après l'Académie, _prêt_ signifie non-seulement _préparé_, _disposé_, comme le prétend M. Molard, mais encore _qui est en état de faire_, ou _de souffrir quelque chose_. La dernière partie de cette définition auroit pu, ce me semble, être exprimée avec plus de netteté et de justesse. Cependant, malgré son obscurité, on voit d'abord qu'elle donne plus de latitude à la signification du mot _prêt_; et certainement dans ce premier exemple, qui vient à la suite, le dîner est _prêt à_ servir, _prêt_ signifie non pas _disposé_, mais en état d'_être servi_.[18] En second lieu, ne suffit-il pas quelquefois qu'une personne ou une chose soit _sur le point de_, pour être _en état de_, dans la _situation de_? Ce qui me fait croire que c'est la pensée de l'Académie, c'est qu'elle fournit encore cet exemple: Une maison qui est _prête_ à tomber. Or, je le demande, cela veut-il dire une maison qui est _préparée_, _disposée à tomber_, ou bien une maison qui est _sur le point de tomber_? Que l'on rapproche maintenant ces deux phrases, l'une de Rollin, critiquée par M. de Wailly, et l'autre, citée comme régulière par l'Académie:

Rome _prête à_ succomber, Une maison _prête à_ tomber.

et que l'on prononce. S'il y a quelque différence entre ces deux exemples, à coup sûr elle est bien subtile.

[Note 18: Ce seroit une chose fort intéressante que l'examen des locutions dans lesquelles le verbe actif est employé dans un sens passif, comme dans ces phrases: _Prêt_ à servir, bon à manger, qui signifient bon à _être mangé_, prêt à _être servi_. Mais ce n'est pas ici le lieu.]

Je finirai cette discussion par une observation importante. Tout le monde connoît les Remarques de l'abbé d'Olivet. Cet illustre Grammairien a pris soin de relever dans Racine, non-seulement les mots _qui ont vieilli_, mais encore les _phrases où il a cru entrevoir quelque sorte d'irrégularité_. Du nombre des pièces qu'il a examinées, sont Phèdre et Bérénice, et dans ces pièces, on lit les vers suivans:

Et que les vains secours cessent de rappeler Un reste de chaleur _tout prêt_ à s'exhaler.

PHÈDRE, act. I, scèn. 3.

Je sens bien que sans vous, je ne saurois plus vivre, Que mon coeur de moi-même est _prêt_ à s'éloigner.

BÉRÉNICE, act. IV, scèn. 5.

Comment l'abbé d'Olivet n'a-t-il pas _entrevu_ dans ces vers et autres semblables _quelque sorte d'irrégularité_? Comment dans un examen où il _suppose_ que les fautes, _les vraies fautes se réduisent à si peu_, ce sont encore ses termes, comment, dis-je, n'a-t-il pas censuré ce que M. Molard appelle une _faute_? Ne

seroit-ce pas parce qu'il a jugé que Racine avoit parlé d'une manière _régulière_ en cette rencontre?[19]

[Note 19: M. Luneau de Boisjermain garde également le silence sur cette prétendue faute de Racine.]

LII.

QUADRUPLER. Prononcez ce mot comme s'il étoit écrit ainsi: _couadrupler_..... Il faut prononcer de même la première syllabe du mot _quaterne_, _in-quarto_; mais non dans _quatre_, _quatrain_, _équestre_, et beaucoup d'autres.

ÉQUESTRE ne se prononce pas _ékestre_. Ménage, persuadé que chez les Latins les mots _qui_, _quoe_, _quod_ se prononçoient _ki_, _koe_, _kod_, fait une règle générale de cette sorte de prononciation, et veut, par exemple, que l'on dise _acatique_ pour _aquatique_, en quoi il se trompe. Cependant il excepte cinq à six mots parmi lesquels se trouve _équestre_, que quelques personnes prononçoient dès-lors comme le veut M. Molard. Prononcez, dit Dumarsais, _ue_ dans _équestre_, comme dans _écuelle_, _casuel_, _annuel_. L'Académie donne la même règle.

LIII. - LIV.

RAVE. Petite _rave_; dites, _raifort_.

RAVE, en ce sens, n'est pas moins françois que _raifort_. Voici ce que dit l'Académie: «On appelle aussi et plus communément _rave_, cette plante potagère dont la racine est d'un rouge foncé, tendre, succulente, cassante, et bonne à manger.»

RAFROIDIR. Ne dites pas, le dîner _rafroidit_; mais dites, _se refroidit_, en prononçant l'e muet.

REFROIDIR est un verbe que l'on peut employer comme actif, comme neutre et comme réciproque. Ainsi il n'est pas moins exact de dire le _dîner refroidit_, que le _dîner se refroidit_.

LV.

REMPAILLER, pour exprimer l'action de remettre la paille à des chaises. Ce mot ne se trouve pas dans l'Académie. Dites, _empailler_ une chaise. Cependant ce réduplicatif me paroît nécessaire pour exprimer l'action par laquelle on remet de la paille à une chaise. On pourroit dire _rempailler_, comme on dit _refaire_.

S'il n'est pas permis d'employer _rempailler_, il ne faudra pas se servir non plus de _repeindre_, _retailler_, _rouvrir_, _repolir_, pour dire, peindre, tailler, ouvrir, polir une seconde fois; car toutes ces expressions, comme celle que condamne M. Molard, ne se trouvent point dans l'Académie. Rien n'est plus ordinaire que de voir des personnes d'ailleurs très-instruites, rejeter un très-grand nombre de _réduplicatifs_ que l'on trouve dans nos meilleurs auteurs, anciens et modernes, et s'autoriser sur ce point du silence de l'Académie. Il me semble que plus on veut

être sévère en matière de langage, plus on doit se tenir sur ses gardes, afin de ne condamner que ce qui doit l'être. C'est sur-tout alors qu'il importe de connoître le plan d'après lequel a été fait un Dictionnaire, et d'en bien saisir l'esprit. M. Molard se seroit dispensé de faire l'article qui donne lieu à ces remarques, s'il eût eu l'attention de lire, ou plutôt s'il se fût rappelé la Préface du Dictionnaire de l'Académie. Les rédacteurs s'expriment ainsi:

«Il a paru qu'il _n'étoit pas nécessaire_ de rapporter le _réduplicatif_ de chaque verbe, lorsque ce _réduplicatif_ ne signifie que la réitération de la même action, comme _reparler_ qui ne veut dire que _parler une seconde fois_. Mais lorsqu'un verbe, qui dans un sens est _réduplicatif_, a un autre sens dans lequel il ne l'est point, comme _redire_, qui signifie souvent autre chose que _dire une seconde fois_, on lui donne une place dans son rang alphabétique.»[20]

[Note 20: Préface du Diction. de l'Acad., p. IV.--L'Académie n'a pas été toujours fidelle à son plan. Malgré l'article qu'on vient de lire, elle a placé dans son Dictionnaire quelques réduplicatifs qui n'expriment que la _réitération de la même action_, tels que _rebâtir_, _remoudre_, etc. C'est une des raisons qui ont pu tromper ceux qui n'ont pas lu la Préface.]

LVI.

RÊVER, dans le sens de faire un songe en dormant, veut être suivi de la préposition _de_, et non de la préposition _à_. On dit, j'ai rêvé de vous, et non j'ai rêvé à vous, etc.

Le verbe _rêver_, dans le sens que lui donne M. Molard, rejette quelquefois également la préposition _à_ et la préposition _de_. «Si nous _rêvions_ toutes les nuits _la même chose_, dit Pascal, elle nous affecteroit peut-être autant que les objets que nous voyons tous les jours.»

L'Académie, au mot _rêver_, dit: «Il est quelquefois actif, _j'ai rêvé_ telle chose; _voilà ce que j'ai rêvé_; vous _avez rêvé_ cela.»

LVII.

RIEN. Le mot _rien_ n'admet jamais les mots _pas_ et _point_, qui sont le complément de la négation. Ainsi Racine _a eu tort_ de dire dans les Plaideurs:

On ne veut _pas rien_ faire ici qui vous déplaise.

La décision que l'on vient de lire est juste. Mais d'après les termes dont M. Molard se sert en condamnant une phrase vicieuse en elle-même, on pourroit croire que Racine ignoroit qu'il ne faut pas construire le mot _rien_ avec la négation _pas_, et l'on _auroit tort_.

Autrefois, rien n'étoit plus commun dans certaines classes de la société, que la locution vicieuse dont il s'agit ici. Racine l'a placée à dessein dans la bouche du fils de Dandin, Léandre, qui, dans la scène dont il est question, joue le rôle de commissaire. C'est ce que fait observer Louis Racine, dans ses Remarques sur les tragédies de son père; il déclare que cette faute a été commise _exprès_. M. Luneau-de-Boisjermain trouve, il est vrai, cette

apologie _puérile_; cela n'étonne pas dans un homme qui s'imaginoit savoir mieux le françois que celui dont il commentoit les oeuvres. L'abbé d'Olivet, critique beaucoup plus éclairé, dit positivement: «Racine n'a usé de ce barbarisme que pour faire rire.» Je n'ignore pas que ce Grammairien ajoute: «Pourquoi chercher dans un langage corrompu le germe de la bonne plaisanterie?» Mais cette question peut aussi bien s'appliquer à ces vers:

Quand je vois les états des Babyboniens, Transférés des Serpens aux Nacédoniens, etc.

qu'au vers qui fait le sujet de cet article. Comme ce _tort_, si c'en est un, n'est pas celui que reproche M. Molard, et n'a aucun rapport à la Grammaire, je ne m'y arrêterai pas.

LVIII.

SEILLE. Vaisseau de bois pour laver ou pour d'autres usages, et dont les bords sont fort bas. Dites, _baquet_ ou petit cuvier. La première de ces dénominations est générale; mais elle n'en est pas moins vicieuse. On ne parviendra jamais à la proscrire à Lyon. Peut-être exprime-t-elle un vaisseau d'une forme particulière, et alors il n'est pas étonnant qu'on lui ait donné un nom particulier. Quoiqu'il en soit, _il est bon de savoir qu'on ne le trouve dans aucun Dictionnaire_. Je crois qu'il tire son origine de [Greek: Sêgia], vase qui a la forme d'un seau.

SEILLE est un mot extrêmement ancien et qui se rencontre dans les écrivains du 15.e et du 16.e siècle. Cette expression, employée dans plusieurs provinces, n'a point été conservée par

l'Académie. Je ne vois pas _à quoi il pourroit être bon de savoir qu'on ne la trouve dans aucun Dictionnaire_, en cas que cela fût vrai. Mais M. Molard a avancé un fait bien hasardé, et n'a pas poussé très-loin ses recherches, soit sur le mot, soit sur l'étymologie. _Seille_ se trouve dans la plupart des Dictionnaires qui ont paru depuis 1600 jusqu'en 1771. Je me contente de rappeler celui du médecin Borel, connu sous le nom de _Dictionnaire des termes du vieux françois_, celui de Ménage et celui de Trévoux. Tous s'accordent à le faire dériver de _situla_ comme _seau_ de _situlum_. Le Dictionnaire de Trévoux entre dans de plus grands détails, et dit: «_Seille_, vieux mot qui signifie un _seau_, s'emploie encore en beaucoup d'endroits..... Il signifie plus particulièrement en quelques provinces, un vaisseau de bois sans fond par le haut, et qui a la grosseur d'une feuillette.»

On trouve même _seillet_, diminutif de _seille_, mot que nos aïeux employoient comme synonyme de _benoitier_ ou _bénitier_, parce que le bénitier a la forme d'une _petite seille_.

Le Glossaire de Ducange fait dériver _seille_ de _sellus_, mot latin du moyen âge, qui désignoit une mesure de choses liquides.

Quant au mot [Greek: Sêgia], dont M. Molard veut que _seille_ tire son origine, les auteurs que j'ai cités n'en parlent pas: d'ailleurs [Greek: Sêgia] n'est pas grec. L'imprimeur s'est sûrement trompé; il falloit dire, [Greek: Têlia], ou [Greek: Sêlia], mot qui désigne un vase en forme de tonneau ouvert d'un côté, ou de grand _seau_ dans lequel on faisoit le pain.

LIX.

SUEL. Place où l'on bat le blé. Dites, _aire_, s. m. _Cet aire_ est fort _grand_.

C'est probablement par distraction que M. Molard donne une décision pareille. Il est impossible qu'il ne sache pas que le substantif _aire_ est féminin, et que conformément à l'Académie, il faut dire _cette_ aire est fort _grande_.[21]

[Note 21: Je ne connois qu'un Vocabulaire dans lequel le mot _aire_ soit indiqué comme masculin; mais c'est une faute d'impression d'autant plus évidente qu'on a fait _aire_ féminin dans les exemples cités à la suite.]

LX.

TAILLEUSE. Celle qui fait des robes de femme; dites, _couturière_. La _tailleuse_ est la _femme_ du tailleur.

TAILLEUSE n'est françois dans aucun sens; on s'en servoit autrefois pour désigner une _couturière_: on le trouve avec cette signification dans les anciens Dictionnaires. L'Académie l'a rejeté. Mais _tailleuse_ ne se trouve nulle part pour désigner la femme d'un _tailleur_. Cette manière d'entendre les substantifs ou les adjectifs terminés en _eur_ qui ont le féminin en _euse_, n'est point dans l'analogie de la langue françoise.

L'Académie appelle _blanchisseuse_, _revendeuse_, _brodeuse_, etc. non pas la _femme_ du _blanchisseur_, du _revendeur_, du _brodeur_, etc.; mais bien la femme qui blanchit, qui

revend, qui brode, etc. Si _tailleuse_ eût été rangé parmi les noms françois, il auroit suivi la même loi. Au reste, «_tailleuse_, pour signifier _couturière_, ne vaut pas mieux, selon un ancien Dictionnaire, que _couturier_ pour dire _tailleur_.»

LXI. - LXII.

TAPER. Donner des coups à quelqu'un pour le battre; dites, _frapper_.

TAPER, dans le sens de frapper, est une expression françoise, mais populaire. L'Académie l'admet, et cite ces phrases: il l'a bien _tapé_, je vous _taperai_ bien, etc.

TAQUIER. Celui qui construit des bateaux. Ce mot n'est pas françois. Je ne connois point de mot qui désigne ce genre d'ouvrier. On peut dire _constructeur de bateaux_.

L'ouvrier qui construit un bateau, doit être désigné sous le nom de _charpentier de bateau_, comme celui qui fait la charpente d'un vaisseau s'appelle _charpentier de vaisseau_.

LXIII.

TERRE. Tomber _à terre_, et tomber _par terre_, ne signifient pas tout-à-fait la même chose. Ce qui tombe _à terre_ tient à la terre; ce qui tombe _par terre_ n'y tient pas. C'est la distinction que met Roubaud entre ces deux locutions.

La distinction qu'établit ici M. Molard, entre _tomber à terre_ et _tomber par terre_, est exprimée en termes si obscurs, que j'ai déjà vu bien des personnes qu'elle a embarrassées. Mais son principal défaut n'est pas d'être en quelque sorte inintelligible pour ceux qui n'y apportent qu'une attention ordinaire; elle est absolument fausse. Pour être exact, M. Molard devoit dire tout le contraire de ce qu'il a dit. _Tomber par terre_ se dit d'une personne ou d'une chose qui étant déjà _à terre_, tombe de sa hauteur; et _tomber à terre_ ne doit s'employer qu'en parlant d'une personne ou d'un objet qui étant élevé au-dessus de terre, tombe de haut. Cette distinction est de l'abbé Girard. «Un homme, dit-il, qui passe dans une rue et qui vient à tomber, _tombe par terre_, et non _à terre_, car il y est déjà. Mais un couvreur à qui le pied manque sur un toit, _tombe à terre_, et non _par terre_.»

M. Molard cite à l'appui de son opinion, l'abbé Roubaud. M. Molard se trompe; l'abbé Roubaud, dans ses Synonymes, n'a rien écrit sur le verbe _tomber_.

LXIV.

VALTER. Il me fait valter sans cesse, pour dire, il me fait aller et venir sans but et sans utilité. Ce mot n'est pas françois; il faut exprimer l'idée qu'on lui attache par une périphrase.

Le mot que M. Molard condamne est françois. L'erreur de ceux qui l'emploient ne consiste que dans la manière de le prononcer ou de l'écrire. Il faut écrire _valeter_.

«On dit d'un homme qui a été obligé de faire plusieurs démarches pénibles et désagréables auprès de quelqu'un pour obtenir ce qu'il demandoit, qu'il a été obligé de _valeter_; qu'on l'a fait _valeter_ long-temps.» (_Dict. de l'Acad._)

LXV.

ZÉPHYR. Quand ce mot est écrit de cette manière, il signifie l'_haleine des zéphyrs_. Alors il peut prendre le nombre pluriel. _Zephyre_ signifiant l'amant de Flore, ne prend ni article, ni pluriel, et se termine par un e muet.

ZÉPHYR ne signifie pas plus l'_haleine des zéphyrs_, que _aquilon_ ne signifie le _souffle des aquilons_. On donne le nom de _zéphyr_ à toute espèce de vent doux et agréable. On emploie ce mot au singulier comme au pluriel. Les _doux zéphyrs_, _un zéphyr rafraîchissant_.

Lorsque le _zéphyr_ est considéré comme une divinité mythologique, on écrit et on prononce _Zéphyre_, sans article.

Les anciens donnoient le nom de _zéphyrus_ à un vent violent venant du couchant.

Eurum ad se Zephyrumque vocat. VIRG.

Quelques traducteurs rendent _Zephyrum_ par _Zéphyre_, et placent l'e muet pour éviter la confusion qui pourroit sans cela avoir lieu avec _zéphyr_.[22] L'Académie ne fait pas cette distinction.

[Note 22: Voyez entr'autres Virgile, traduit par Binet.]

Au reste, l'ortographe de _zéphyr_ a long-temps varié; nos premiers poètes écrivoient _zéphyr_ ou _zéphyre_, selon que la mesure l'exigeoit. Mais en prose, il falloit, selon Ménage, toujours dire le _zéphyre_ au singulier, et les _zéphyrs_ au pluriel.[23]

[Note 23: Observations sur la langue françoise.]

ERRATA.

Pag. vj de la Préface, lig. 14, _quelque soit_, lisez, _quel que soit_, _etc._

Pag. 11, lig. 3 et 19, _M. de la Harpe_, lisez, _M. de Laharpe_.

Pag. 40, lig. 15, _il y a quelque différence_, lisez, _il y a quelques différences_.

Ibid., lig. 16, _l'a assignée_, lisez, _les a assignées_.

Pag. 48, _grappire_, _grappare_, lisez, _grapire_, _grapare_.

Pag. 49, lig. 3, dans ces phrases _monter_, lisez, dans ces phrases, _monter_, etc.

Pag. 67, lig. 15, et pag. 68, lig. 7 et 11, _myrthe_, lisez, _myrte_.

* * * * *

Notes de transcription

Les mots indiqués _ainsi_ sont en italique dans le texte d'origine. Les corrections de la liste ERRATA ont été apportées dans le texte. Les coquilles ont été corrigées et les majuscules accentuées. La graphie ancienne a été conservée. Nous croyons aussi que:

à la page 95, «ortographe» dans la phrase «Au reste, l'ortographe de _zéphyr_ a long-temps varié;» devrait se lire «orthographe».

Sources et licence

Texte : https://www.gutenberg.org/ebooks/38660. Domaine public (texte redistribue sans la marque Project Gutenberg). Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.